

Grenoble Mycologie



Bulletin de la Société Mycologique du Dauphiné

Numéro 8 - Janvier 2017



Photo Didier Gibier

Amanita rubescens

Société Mycologique du Dauphiné 24 Quai de France 38000 Grenoble

Tél : 04 76 85 39 81 Web : www.smd38.fr Courriel : smd38@club-internet.fr

Membres du Conseil d'administration 2016

Sophie BELLEVILLE, André BERNARD, Claude BOIJOUX, Michel BOIJOUX, Gilles BONNET-MACHOT, Bernadette BRUNET, Suzanne CHARDON, Mireille CLÉRET, Alessandro CRESTI, Denis DAUVERGNE, Jean DEBROUX, Renée DEROBERT, Robert GARCIN, Michel GERMAIN-BONNE, Michel HAMAIDE, Robert JULIAN, Dominique LAVOPIERRE, Clément LECLERCQ, Claude MORAND, François PIERRE, Charles ROUGIER, Jocelyne SERGENT, Nathalie SZYLOWICZ, Évelyne TARDY, André TARTARAT, Claude THONET, Bruno VÉRIT, Marie-José VÉRIT et Claudine VICHERD.

Membres du Bureau 2016

Évelyne TARDY, présidente ;
André TARTARAT, vice-président, formateur et responsable de la bibliothèque ;
Robert GARCIN, vice-président, formateur et responsable de l'alimentation du site smd38 en informations mycologiques ;
Charles ROUGIER, vice-président, formateur et responsable de l'alimentation du site smd38 en photographies ;
Bernadette BRUNET, vice-présidente et responsable du bulletin annuel *Grenoble Mycologie* ;
Jocelyne SERGENT, ancienne présidente, formatrice, correspondante de la SMD pour la toxicologie auprès de la FMBDS et représentante de la SMD sur le Conseil d'administration de la FMBDS ;
Mireille CLÉRET, trésorière ;
Renée DEROBERT, trésorière adjointe ;
Claude BOIJOUX, secrétaire ;
Dominique LAVOPIERRE, secrétaire adjointe, adjointe à la bibliothèque et représentante de la SMD sur le conseil d'administration de la FMBDS ;
André BERNARD, adjoint au secrétariat et chargé des communications ;
Jean DEBROUX, formateur et adjoint au bulletin annuel *Grenoble Mycologie* ;
Gilles BONNET-MACHOT, responsable de l'exposition de Grenoble ;
Michel BOIJOUX, adjoint à l'exposition de Grenoble ;
Bruno VÉRIT, correspondant adjoint de la SMD pour la toxicologie auprès de la FMBDS et co-responsable du site smd38 ;
Michel HAMAIDE, co-responsable du site smd38 ;
Clément LECLERCQ, co-responsable du site smd38 ;
Suzanne CHARDON, inspectrice des marchés (avec Pascal DONDEY).

Sommaire du numéro 8 de Grenoble Mycologie

| | |
|---|----|
| Le mot de la Présidente | 3 |
| Les Calocères | 4 |
| Les Clavaires | 6 |
| Quand le champignon se fait chimiste ! | 9 |
| Arbres et champignons | 10 |
| Michel Boijoux | 12 |
| Les Agarics | 13 |
| Guerre et cèpes | 18 |
| Quelques conseils aux cueilleurs de champignons | 21 |
| Flammulina fennae Bas | 23 |
| Quelques hyméniums particuliers | 26 |
| Retour sur les activités 2016 | 28 |
| Programme d'activités 2017 | 30 |

Le mot de la Présidente

Ce n'est qu'un au revoir.

En effet, je vous l'avais annoncé l'an passé dans le dernier bulletin de la Société : « *J'accepte, comme me l'ont demandé les membres du Conseil d'administration, de rester à mon poste une année de plus, mais ce sera vraiment la dernière* ».

Je quitte donc la présidence de la Société Mycologique du Dauphiné.

J'ai beaucoup aimé cette expérience humaine et administrative qui m'a permis, avec l'aide de plusieurs, de voir des projets qui me tenaient à coeur se réaliser comme la publication d'un bulletin annuel dont le premier exemplaire a paru en 2010 sous la présidence de Jean-Luc Fasciotto ou comme la révision des statuts de la Société en y ajoutant un règlement interne.

Nous avons pratiquement doublé le nombre de membres depuis cinq ans, par une attraction de plus en plus grande de la Société.

Nous avons monté un site Internet de très grande qualité grâce aux membres qui se chargent de la mise à jour avec dextérité et surtout grâce aux apports de Robert Garcin et Charles Rougier dont les descriptions et photographies de champignons suscitent l'admiration.

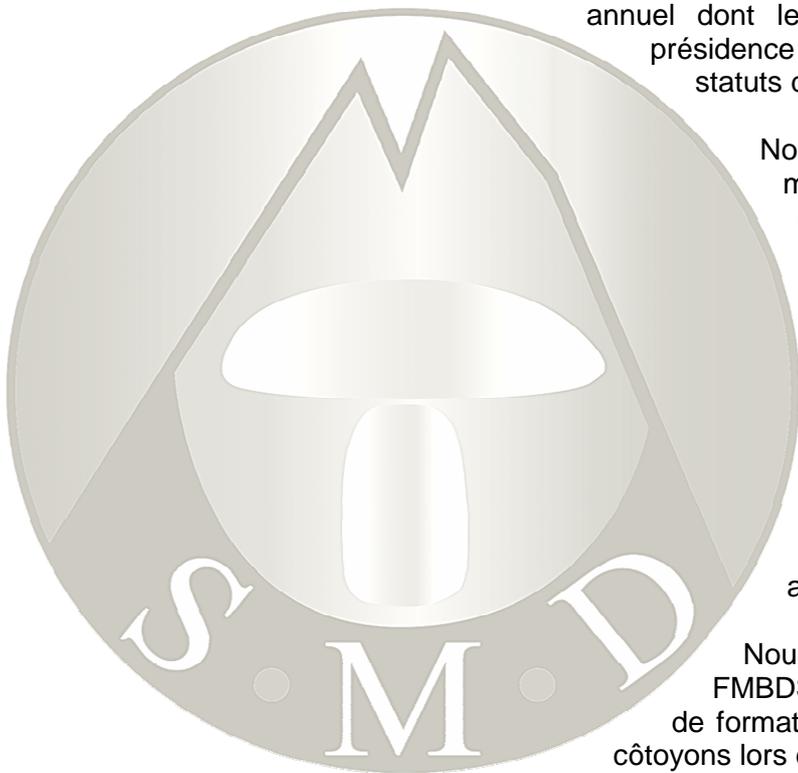
Nous avons rénové nos locaux qui en avaient grand besoin, et qui, maintenant, sont plus attrayants pour nos membres.

Nous avons organisé l'assemblée générale de la FMBDS à Grenoble en 2012 et maintenu le stage annuel de formation dans des biotopes différents de ceux que nous côtoyons lors de nos sorties sur le terrain.

Enfin, c'est à la Table Ronde, où a été créée la Société Mycologique du Dauphiné en 1935, que nous avons fêté les 80 ans de cette noble dame qui n'a pris aucune ride, et qui est plus dynamique que jamais.

Et cela grâce à vous toutes et tous que je remercie grandement.

Évelyne TARDY



Les Calocères

Leur couleur flamboyante, leur petite taille et leur forme particulière identifient facilement les calocères. Ces petits champignons lignicoles, qui se présentent généralement en groupes ou en touffes, se distinguent nettement des autres, si bien qu'ils font partie de ceux, peu nombreux, que les mycologues reconnaissent avec certitude sans avoir à se pencher.

Saprophytes, les calocères ont une chair caoutchouteuse ; il suffit de les toucher pour réaliser qu'elles peuvent être pétries ou étirées comme des élastiques. Ce caractère les différencie d'autres champignons à l'apparence gélatineuse qui pourraient leur ressembler (cas de très jeunes clavaires qui, à première vue, pourraient passer pour des calocères).

L'auteur de ces lignes, ne leur trouvant pas d'odeur particulière, n'a jamais osé « goûter » ces petits champignons, qui ne figurent ni parmi les comestibles ni parmi les toxiques !

Le genre *Calocera* se range dans la famille des *Dacrymycetaceae* (qui comprend également les *Dacrymyces*, les *Femsjonia* et quelques autres genres de champignons gélatineux) ; les *Dacrymycetaceae* sont l'unique famille de l'ordre des *Dacrymycetales*, ordre unique dans la classe de *Dacrymycetes*, l'une des nombreuses classes de basidiomycota.



Calocera viscosa

En Isère, on connaît *Calocera viscosa* (calocère visqueuse) qu'on trouve souvent, puis *Calocera furcata* (calocère fourchue ou calocère fourchée) et, enfin, *Calocera cornea* (calocère cornée).

Calocera viscosa, la plus répandue des trois, a l'allure d'une petite clavaire et elle a une apparence visqueuse, qui lui a donné son nom ; elle pousse sur des débris de bois mort de conifères et elle peut atteindre une dizaine de centimètres de hauteur. On la trouve toute l'année, souvent en touffes ou en groupes, plus rarement isolée, mais, même isolée, elle se présente en ramifications nombreuses, chacune se terminant par deux ou trois pointes. Cette arborescence de la calocère visqueuse est singulière !

Relativement rare, deuxième espèce du genre repérée dans le Dauphiné, *Calocera furcata* affectionne le bois mort des conifères, comme *Calocera viscosa*, mais elle est beaucoup plus petite que sa parente, et elle est plus trapue, presque pas ramifiée et, souvent, l'extrémité de ses branches ressemble à une fourche à deux pointes (d'où son nom). Comme pour ses parentes, la couleur de ce champignon varie entre le jaune vif et le jaune orangé ; cette variété dans la couleur dépend, croît-on, de l'âge des individus examinés et de leur environnement.



Calocera furcata

Calocera furcata



Si on n'est pas attentif, compte tenu de ce qui précède, on pourrait, dans la forêt, penser voir *Calocera furcata* dans une très jeune calocère visqueuse ! Si le spécimen ne mesure pas plus de deux centimètres, il faut vérifier s'il a, oui ou non, la structure de *Calocera furcata*.

Troisième espèce du genre *Calocera* repérée dans le Dauphiné, *Calocera cornea* est associée aux feuillus, contrairement à *Calocera viscosa* et à *Calocera furcata*, qui se nourrissent presque toujours de débris de conifères enfouis dans le sol, tout près de la surface. *Calocera cornea*, plus petite que ses deux parentes, apparaît directement sur le bois, en particulier celui du hêtre ; même si elle se voit presque toujours sur le bois, *Calocera cornea* peut parfois sembler sortir de terre dès lors que le bois sur lequel elle se trouve est à la surface du sol.



Calocera cornea

Calocera cornea



Contrairement à *Calocera viscosa*, *Calocera cornea* n'est presque pas ramifiée puisque, parmi ses bases, voisines les unes des autres, il y en a qui ne portent qu'une branche (une clavule cylindrique, dure, semblable à une « corne »), alors que les autres bases en ont deux, trois ou même quatre. Ces branches s'amenuisent généralement en une seule pointe, parfois deux, et elles sont très petites, ne dépassant presque jamais les deux centimètres de hauteur. La petite taille de *Calocera cornea* explique peut-être la rareté des repérages qui la concernent dans le Dauphiné.

Dans le Dauphiné, il n'y a pas à hésiter longtemps quand on se trouve devant une calocère : si elle dépasse clairement les trois centimètres de hauteur et présente un aspect arborescent, elle s'appelle *Calocera viscosa* ; si elle est toute petite, très peu ramifiée, sur un site où s'élèvent des conifères, elle se range normalement dans l'espèce *Calocera furcata* ; si elle a l'apparence de petites cornes surgissant du bois mort, à proximité de feuillus, il s'agit de *Calocera cornea* !

Cela dit, on pourrait sans doute prendre pour des calocères certaines petites clavaires dressées ou arborescentes, qui ont aussi des couleurs flamboyantes, mais ces clavaires ne se présentent pas de la même façon sur leur substrat et leur chair n'a pas la consistance de celle des calocères.

Conclusion : même avec les calocères, faciles à reconnaître et à nommer, grâce à leur appellation descriptive, il faut ouvrir l'oeil ... ce qui devrait plaire aux personnes qui commencent à s'intéresser à la mycologie.

Les Clavares

Les clavares, au sens large, ont des sporophores ramifiés ou non ramifiés, avec ou sans sclérote, pas de chapeau bien différencié.

Famille PTERULACEAE

Espèces debout ou suspendues, simples ou ramifiées, rameaux grêles, coriaces, basides de 2 ou 4 spores, lisses, non amyloïdes, boucles présentes, un genre.

Genre PTERULA Fr.

Famille CLAVARIACEAE

Sporophore terricole ou sur bois pourri, écorce, solitaire ou en groupe, ramifié ou non.

Sporophore terrestre en groupe généralement ramifié, blanc, jaune, orangé, verdâtre ou violet, spores elliptiques à sphériques, rugueuses, verruqueuses ou échinulées, gutulées.

Genre RAMARIOPSIS (Donk) Corner

Sporophore terrestre en groupe cespiteux, ramifié ou non, blanc, gris, jaune, ocre, orangé ou brunâtre, basides 4 spores (parfois 1 ou 6), spores elliptiques, piriformes ou subglobuleuses, lisses ou échinulées, non amyloïdes.

Genre CLAVULINOPSIS Van Overeen

Sporophore terricole, solitaire ou en groupe, en général non ramifié, espèces friables, blanc, rose, violet, gris, jaune, ocre à brun ou noir spores elliptiques subglobuleuses ou sphériques, lisses ou épineuses pas de boucles.

Genre CLAVARIA Fr.

Famille TYPHULACEAE

Sporophore dressé, clavule étroite ou claviforme.

Sporophore en forme de clavule élargie souvent ovoïde au sommet, dépassant peu 10 mm de hauteur, hyménium entourant toute la surface de la clavule.

Genre PISTILARIA

Sporophore saprophyte sur bois, feuilles ou fougères, longuement filiforme à claviforme sans sclérote, sans réaction au SO₄ Fe, spores lisses non amyloïdes.

Genre MACROTYPHULA

Sporophore petit, cylindrique à claviforme, en massue généralement avec un stipe avec ou sans sclérote, spores elliptiques ou cylindriques.

Genre TYPHULA

Sporophore jusqu'à 2 mm de hauteur stipe plus long ou plus court que la clavule, lignicole ou sur graminées, élargi au sommet en un disque convexe, spores lisses ovoïdes.

Genre PISTILLINA

Sporophore minuscule, filiforme de 1 à 3 mm, sur débris de plantes, feuilles, écorce, blanchâtre, stipe court ou nul sans sclérote, spores non ou à peine amyloïdes.

Genre CERATELLOPSIS

Famille RAMARIACEAE

Sporophore terrestre ramifié, spores jaunâtres à brunâtres, ornées non amyloïdes, mais souvent cyanophyles.

Genre RAMARIA**Famille LENTARIACEAE**

Sporophore sur bois ou feuilles, ramifié, blanc, crème ou ocre brunâtre, base souvent feutrée, saveur souvent amère, spores lisses.

Genre LENTARIA**Famille CLAVARIADELPHACEAE**

Sporophore terricole, grêle ou claviforme, arrondi ou aplati au sommet, SO₄ Fe = vert, spores lisses non amyloïdes.

Genre CLAVARIADELPHUS**Famille CLAVULINACEAE**

Sporophore ramifié ou non, basides toujours bisporiques, sporée hyaline.

Sporophore le plus souvent terrestre, ramifié ou non, rameaux à pointe obtuse ou crépue, spores subglobuleuses, lisses, avec une guttule non amyloïdes.

Genre CLAVULINA**Famille CLAVICORONACEAE**

Espèces dressées, ramifiées ou non ramifiées, verticilliformes, spores lisses ou finement verruqueuses souvent amyloïdes, deux genres.

Sporophore ramifié, spores nettement amyloïdes.

Genre ARTOMYCES

Sporophore non ramifié, spores non ou faiblement amyloïdes.

Genre CLAVICORONA**Famille SPARASSIDACEAE**

Sporophore ramifié, comprimé en lames, sporée crème, spores lisses non amyloïdes.

Genre SPARASSIS

Sporophore sur bois avec une partie résupinée, en touffe, de petits rameaux courbés et fertiles, spores lisses non amyloïdes.

Genre CORTICIRAMA

Famille HERICIACEAE

Sporophores formés d'aiguillons, libres ou ramifiés, pendants ou en forme de corail, lignicoles.

Sporophores en forme de corail.

Genre HERICIUM

Sporophores formés d'aiguillons pendants.

Genre MUCRONELLA

Bibliographie

Jacques BERTHIER Monographie des Genres Typhula Fr. – Pistillaria Fr. et Genres voisins

Walter JÜLICH Aphylophorales

H. BOURDOT et GALZIN Hyménomycètes de France

J. BREITENBACH / F. KRÄNZLIN Aphylophorales, Champignons de Suisse tome 2

M. RAILLIERE et M. GANNAZ Les Ramaria Européennes

A. TARTARAT LES CLAVARIALES ss lato *Société Mycologique du Dauphiné*



Artomyces pyxidatus



Ramaria neoformosa



Macrotypophula fistulosa



Ramaria fennica

André TARTARAT

Quand le champignon se fait chimiste !

Les champignons représentent des « usines chimiques » particulièrement efficaces en synthétisant des substances intéressantes notamment en médecine et en pharmacie.

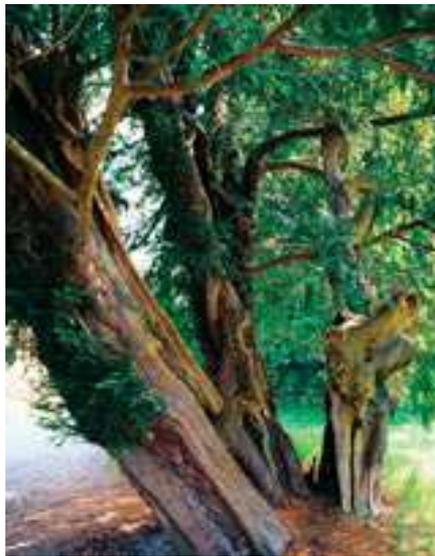
C'est le cas de champignons endophytes des ifs comme *Taxomyces andreanae* et *Nodulisporium sylviforme* (Ascomycota dans la classification).

Dans les années 1966, dans l'État de Washington, de l'écorce de l'if du Pacifique, *Taxus brevifolia*, arbre connu du nord de la Californie à l'Alaska, est extrait un principe actif ralentissant la progression des tumeurs, le Placitaxel ou Taxol, anticancéreux inhibant la division cellulaire.

Mais il n'était pas possible d'en produire en quantité suffisante sans dévaster les forêts d'ifs et le NCI (National Cancer Institute) lança un appel d'offre pour collaborer avec l'industrie afin de synthétiser le Taxol. Dans les années 1988 un pharmacien chimiste français, Pierre Potier, synthétisa un autre anticancéreux le Docétaxel ou Taxofère toujours utilisé.

Pour revenir à nos champignons endophytes, ce sont des organismes mycéliens dont le cycle de vie s'effectue au sein des parties aériennes d'une plante hôte formant avec elle une association non pathogène et intercellulaire : c'est l'endosymbiose. Ces champignons renforcent la résistance de la plante à la sécheresse et produisent des molécules (taxoïdes) rendant les ifs très toxiques ; ces molécules sont utilisées dans les traitements de certains cancers.

Taxus baccata, l'if européen répandu longtemps dans nos cimetières et considéré comme funeste car produisant un poison, la taxine, pouvant entraîner la mort, est aussi à l'origine d'un médicament anticancéreux précurseur du Taxol.



Taxus brevifolia :

ses fruits, les arilles, et son écorce dont on avait recueilli le principe actif synthétisé par le champignon endophyte.

En se promenant en forêt, croisant des champignons, on ne se doute pas que leurs cousins microscopiques puissent renfermer de tels médicaments et bien d'autres !

Arbres et champignons

Cette année encore, lors de notre exposition, nous avons amélioré la présentation d'espèces végétales afin d'illustrer leur lien avec les champignons.

Arbres et arbustes :

Pour les conifères :

- sapin et épicéa avec leurs cônes, et les « trucs » pour les différencier
- douglas et son parfum de citronnelle ;
- mélèze ;
- cèdre et sa photo de *Geopora submeriana* (printanier) ;
- tous les pins à aiguilles :
 - par deux : sylvestre, noir, à crochet ;
 - ou par cinq : cembro et ses cônes dévorés par le casse-noix moucheté, Weymouth l'américain.



Pour les feuillus :

- hêtre et ses faines (avec *Xylaria carpophila*, espèce hivernale poussant sur les faines) ;
- charme et ses graines à longues bractées pendantes ;
- châtaignier et ses bogues ;
- chênes et leurs glands : pubescent, pédonculé, chevelu ;
- peuplier noir, blanc, tremble ;
- bouleau et ses fruits à écailles ;
- tous les érables et leurs samares : plane, sycomore, obier, champêtre, de Montpellier ainsi que *Rhytisma acerinum*, l'ascomycète de leurs feuilles ;
- noisetier et ses noisettes.



Un bel espace nous a permis de mettre en valeur baies et fruits divers, comestibles ou toxiques :

- les sorbiers et leurs sorbes : blanc, de Mougeot, des oiseleurs, torminal ;
- l'aubépine et ses cenelles, le prunellier et ses prunelles ;
- le sureau yèble ;
- le nerprun purgatif ;
- le troène ;



- le cornouiller sanguin et ses splendides couleurs automnales.

Les herbacées étaient représentées aussi :

- l'éryngium champêtre avec sa pleurote (*Pleurotus eryngii*) ;
- les ombellifères de montagne :

Laserpitium siler et *Laserpitium latifolium* avec leur pleurote.



Laserpitium siler* et *Pleurotus nebrodensis

(*Pleurotus nebrodensis* = *Pleurotus laserpitii*)

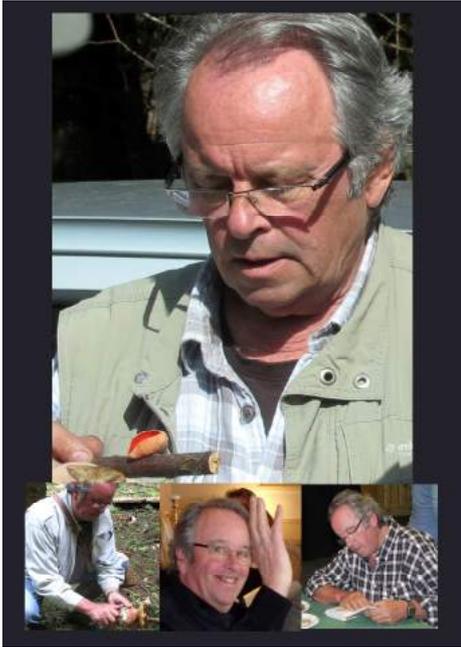
Et beaucoup de jolies fleurs d'automne pour agrémenter notre expo de leur couleur et leur beauté.



Suzanne CHARDON



Michel Boijoux



La Société Mycologique du Dauphiné (SMD) a perdu un de ses membres les plus actifs. En effet, le 13 mars 2016, Michel Boijoux a cessé de vivre, emporté par un cancer foudroyant.

Michel, que toutes et tous vous connaissiez, membre de la SMD depuis une dizaine d'années, s'était beaucoup investi dans l'organisation.

Lui et Claude, sa compagne, secrétaire de la SMD depuis 2008, ont beaucoup apporté à la société.

Michel, non seulement participait très activement aux sorties de la SMD, mais, très ingénieux, il a, de nombreuses fois, trouvé la réponse concrète à un problème matériel rencontré dans la gestion courante de la société.

Michel était responsable, depuis plusieurs années, de l'organisation de l'exposition mycologique grenobloise annuelle, et il l'a été avec beaucoup de compétence et de brio.

Toujours prêt à rendre service, Michel a été un compagnon que toutes et tous nous regrettons.

Depuis mars, il n'est pas une sortie terrain qui ne nous rappelle la bonne humeur, la gentillesse et la débrouillardise de notre ami Michel.

Évelyne TARDY

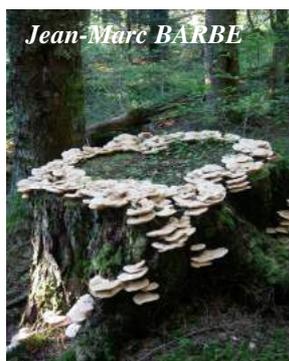
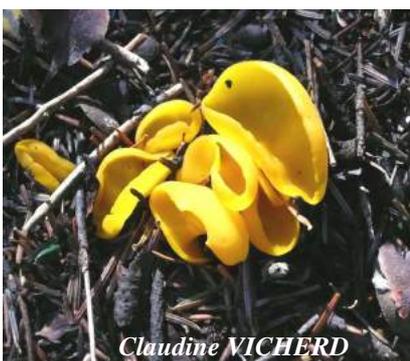
Présidente de la Société Mycologique du Dauphiné

Concours photos 2016

Les membres du Conseil d'administration, transformé en jury pour l'occasion, ont choisi ***Amanita rubescens***, photographié par **Didier Gibier**, pour la première page et ont aussi retenu cinq autres photos pour publication.



Règne : *Fungi*
 Division : *Basidiomycota*
 S/Division : *Agaricomycotina*
 Classe : Agaricomycètes
 S/Classe : *Agaricomycetideae*
 Ordre : Agaricales
 Famille : *Amanitaceae*
 Genre : *Amanita*
 ← Espèce : *rubescens*



13 Les Agarics

Le groupe des agarics, au sens strict, comprend une centaine d'espèces qui sont toujours terrestres. Son nom vient du grec « *Agarikon* » qui signifie champignon. Le genre *Agaricus* était aussi appelé *Psalliota*.

Ce sont des champignons qui étaient fréquents dans notre région, de la plaine à l'étage alpin, mais qui ont vu leur population se raréfier dans les champs pâturés.

1. CLASSIFICATION :

Division : BASIDIOMYCOTA

Classe : AGARICOMYCETES

Sous-classe : AGARICOMYCETIDEAE

Ordre : AGARICALES

Famille : AGARICACEAE

Genre : AGARICUS

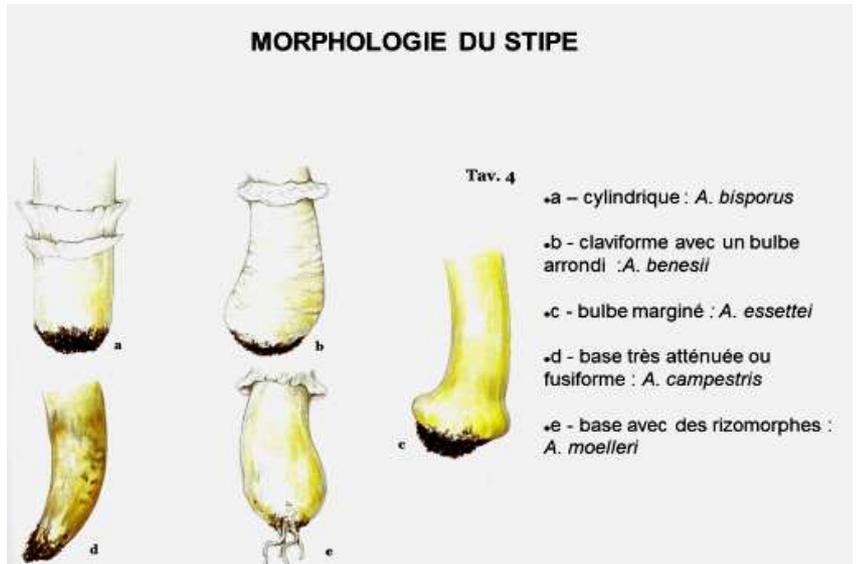
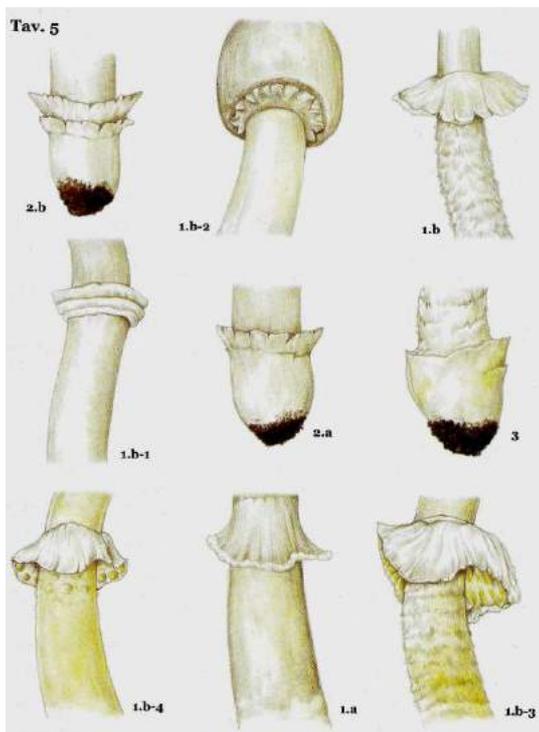
2. CARACTERES :

C'est un groupe qui est facile à caractériser, tous les agarics ont un « air de famille ». La distinction des espèces est plus délicate. Leur taille varie de moins de 5 cm (section minores) à plus de 30 cm (*Agaricus augustus*). Les caractères suivants doivent être observés sur des sujets adultes et en bon état :

Le chapeau : il est charnu, sec, blanc à brun, lisse ou squamulo-fibrilleux.

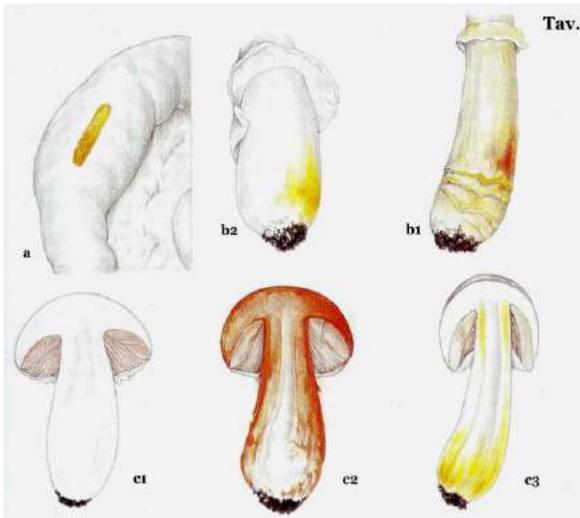
Les lames : elles sont libres, rose pâle puis vite brun foncé, souvent à arête claire. La sporée est brun pourpre, noirâtre. Les spores sont lisses, de globuleuses à elliptiques.

Le stipe : il est blanchâtre, plus ou moins lavé de brunâtre, facilement détachable du chapeau. Il peut être cylindrique, claviforme, à bulbe marginé ou fusiforme, avec des rhizomorphes. L'anneau qui provient du voile partiel est toujours présent sur le pied.



- 1 – a supère simple ou descendant : descend du haut du pied vers le bas
- 1 – b supère double
- 1 – b – 2 en roue dentée : la partie inférieure de l'anneau simule une roue d'engrenage
- 1 – b – 3 squamuleux
- 1 – b – 4 floconneux ou floconno-squamuleux
- 2 – a infère simple ou remontant : remonte du bas du pied vers le haut
- 2 – b infère double persistant
- 3 pseudovolve
- 1 – b – 1 supère en bracelet

La chair : elle est blanche et peut changer de couleur à l'air. Elle est donc soit immuable, soit rougissante, soit jaunissante. La saveur est généralement douce. Elle a parfois une odeur non caractéristique : anis, amande amère, encre ou phénol, désagréable.



a roussissant

b 1 rougissant : *A. squamuliferus*

b 2 jaunissant : *A. sylvicola*

c 1 immuable

c 2 rouge vif : *A. hemorroidarius*

c 3 jaune intense à la base du stipe *A. xanthodermus*

L'habitat est varié de la plaine en montagne, sous feuillus ou conifères, dans l'herbe des prés ou des parcs et même dans le bitume pour une espèce.

Les espèces du genre *Agaricus* n'ont pas de volve et ont une sporée sombre : ces caractères permettent de les différencier des amanites blanches mortelles.

Sous-genre *Agaricus* : chair rougissante souvent, pas de jaunissement au frottement, anneau simple ou double ou une armille, supère ou infère.

- Voile annuliforme infère, ascendant ou mixte, généralement armilloïde s'il est d'origine supère.



- **Section AGARICUS** : anneau ascendant, souvent étroit, fragile. Les lames sont longtemps rose vif à arête entière.

Agaricus campestris



- **Section HORTENSES** : anneau ascendant plus ou moins pelucheux, souvent complexe, moins fragile avec souvent des traces d'armille discontinue. Les lames sont vite brunissantes à arête blanchâtre givrée.

Agaricus bisporus



- **Section BITORQUES** : anneau ascendant doublé d'une armille parfois volviforme. Les lames sont brunissantes à arête blanchâtre givrée.

Agaricus bitorquis (= A. edulis)

- Voile annuliforme supère et simple : **section SANGUOLENTI** à rougissement intense, anneau descendant, simple.
- Pied bulbeux ou clavé : ***Agaricus hemorroidarius*, *Agaricus benesii*, *Agaricus squamuliferus***



Agaricus benesii



Agaricus squamuliferus

- Pied non bulbeux : ***Agaricus fuscofibrillosus*, *Agaricus langei***



Agaricus fuscofibrillosus



Agaricus langei

Sous-genre Flavoagaricus : jaunissement plus ou moins intense du chapeau au frottement, chair jaunissante ou rarement rougissante, odeur nette d'amande amère, d'anis, de phénol ou d'iode, anneau supère simple ou double.

- **Section ARVENSES** : anneau descendant, double en roue dentée à la face inférieure, odeur anisée ou d'amande amère : ***Agaricus augustus*, *Agaricus sylvicola*, *Agaricus essettei* (*A. sylvicola* à bulbe marginé)**



Agaricus augustus



Agaricus sylvicola

➤ **Section MINORES** : petites espèces, anneau descendant, simple, fragile, jaunissement assez fort, odeur d'amande amère.

- Arête fertile :
 - ◆ Praticole : ***Agaricus comtulus***
 - ◆ Sylvicole : ***Agaricus rusiophulus***
- Arête stérile : espèces blanchâtres ou ocracées ou parfois avec le centre coloré :
 - ◆ Praticole : ***Agaricus lutosus***
 - ◆ Sylvicole : ***Agaricus semotus***
- Arête stérile : espèces colorées avec du pourpre ou du brun, sylvicoles :

Agaricus porphyizon, Agaricus purpurellus

➤ **Section XANTHODERMATEI** : anneau descendant double, en roue dentée sur la face inférieure, jaunissement net, odeur désagréable le plus souvent d'encre ou d'iode. Ils ne sont pas comestibles.

- Pied plus ou moins bulbeux, espèces élancées, anneau double : ***Agaricus xanthodermus***
- Pied clavé ou non bulbeux, aspect trapu, anneau complexe : ***Agaricus menieri***
- Pied non bulbeux, anneau simple : ***Agaricus romagnesii***



Agaricus comtulus



Agaricus semotus



Agaricus purpurellus



Agaricus xanthodermus

Guerre et cèpes

Non, je ne vais pas vous causer de la guéguerre entre les ramasseurs de champignons du dimanche, ceux qui revendent leurs récoltes et les propriétaires forestiers. Je ne parlerai pas non plus de ceux qui réglementent l'accès à leur propriété soit par une interdiction de ramassage soit par le biais d'un paiement autorisant d'y pénétrer ... Non.

C'est en construisant un diaporama sur les champignons à travers l'Histoire des Hommes que j'ai pu m'enrichir de plusieurs faits relatifs à l'Ethno-mycologie. C'est donc de faits de guerre dont je vais vous parler ici et de manière chronologique.

1588

Une flotte de 150 navires en mauvais état, car attaqués par la mэрule (*Serpula lacrymans*), quittait Lisbonne sur ordre de Philippe II d'Espagne dans le but d'envahir l'Angleterre.

Vingt navires durent retourner au port, 12 ont été coulés par les Anglais, 19 se sont échoués ou se sont disloqués sur les côtes et 47 sont disparus dans la tempête. Seuls, donc, 52 navires sur les 150 ont rejoint Santander.

1722

Un champignon stoppa les ambitions du Tsar de toutes les Russies, Pierre le Grand, quand son armée fut lancée à la conquête des ports de la Turquie. Sur les bords de la Volga, hommes et bêtes succombèrent à tour de bras (sans jeu de mots), car un champignon pourrissait des chairs ; jambes et mains se nécrosaient et se détachaient de leur corps.

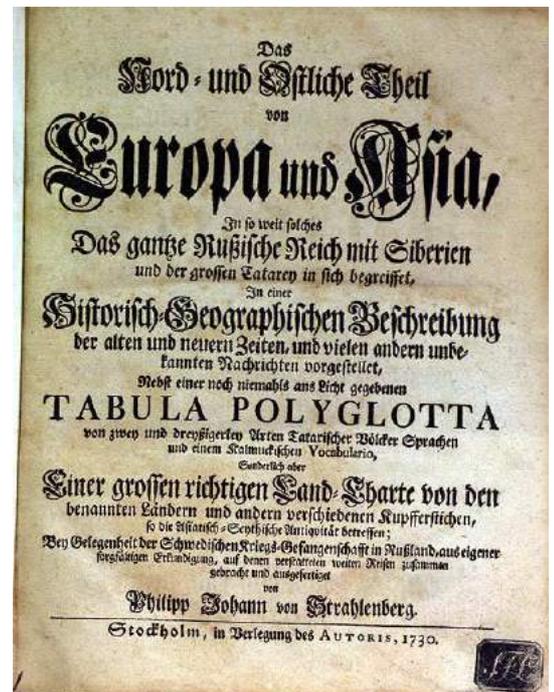
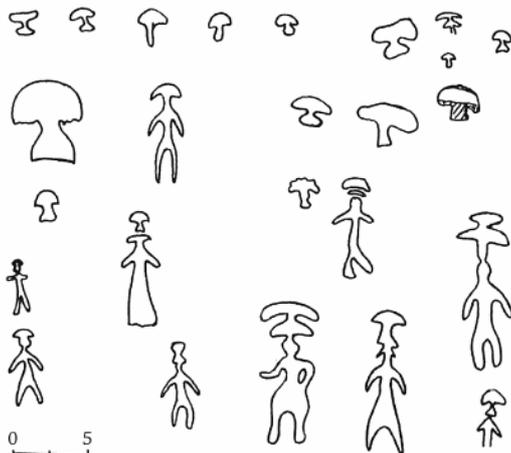
Pierre le Grand en réchappe par miracle mais doit abandonner le conflit.

Le responsable : *Claviceps purpurea* ou ergot de seigle qui avait empoisonné la farine de seigle dont les soldats russes faisaient leur pain.

1730

Les Russes combattent en Sibérie. Le colonel suédois Filip Johann Von Strahlenberg va passer 12 ans en Sibérie comme prisonnier de guerre ; il donnera des descriptions détaillées de Sibériens consommant un thé fait d'*Amanita muscaria* et buvant l'urine de ceux qui ont ingéré le champignon pour recycler ses ingrédients psycho actifs. Le baron Von Strahlenberg racontera ses récits dans toute l'Europe.

En 1967 des pétroglyphes seront découverts dans une grotte de la rivière Pegtymel attestant d'une tradition des champignons.



1750

Sylvain Brossard, chirurgien de La Châtre-en-Berry, proposa, pour stopper les petites hémorragies des artères, l'amadou, tissu du *Fomes fomentarius*. Sauveur-François Morand, chirurgien en chef des Invalides, fut chargé de vérifier l'efficacité de cette découverte. Il décrivit comment, avec l'aide de points de compression, l'utilisation de l'amadou permit plusieurs amputations. L'amadouvier est indiqué dans toutes les éditions du Codex de 1818 à 1908.

C'est à partir du codex de 1937 qu'il disparaît. Brossard qui finalement a redécouvert la « mèche allemande » fut récompensé en mai 1751. L'amadouvier était surnommé l'agaric des chirurgiens ou l'agaric de Brossard, et de l'amadou fut distribué aux soldats lors de la guerre franco-prussienne de 1870.

1800 environ

Les Amérindiens dans les combats de corps à corps ont utilisé certaines vesses-de loup (te-wa-tien-wha-ro-kwas = *qui produit de la fumée*) pour aveugler les adversaires (inflammation oculaire).

1819

Camille Montagne, chirurgien major de l'Armée napoléonienne, profitera des « séjours » de guerre pour apprendre différentes langues mais aussi pour herboriser partout où son régiment sera affecté. Les naturalistes rencontrés deviendront par la suite de précieux correspondants.



En 1860, après une première congestion cérébrale, il légua 60 000 exsiccata au Muséum national d'Histoire naturelle et mourra en décembre 1866 à 82 ans.

Camille J.-P. F. MONTAGNE

1827

La forêt française ne constituait plus que 16 % du territoire et elle était mal en point. Un nouveau code fut promulgué pour restreindre encore les droits d'usage des paysans sur les forêts. Il déclencha, en Ariège, la Guerre des Demoiselles de 1829 à 1830.

Comme en témoigne Daniel Peter dans son ouvrage « *Naître, vivre et mourir dans l'Outre Forêt* » (p. 254), ce nouveau code « *prive en effet un certain nombre d'habitants de bois mort pour le chauffage, de feuilles mortes utilisées pour les animaux dans les étables ou comme engrais, de bruyères et de genêts qui servent de fourrage, du pacage pour le bétail et de la cueillette des baies et fruits sauvages et de champignons* ».

1870

Emile (Jean-Louis) Boudier est né le 6 janvier 1828 à Garnay (Eure et Loir). Pendant 26 ans, il exerça le métier de pharmacien pour se consacrer dès 1868 à la botanique, la mycologie et surtout l'entomologie. En 1870, suite au pillage par les Allemands de sa collection d'insectes rares, il se consacra exclusivement à la mycologie.

1916

Dans les pays anglo-saxons, on désigne par le terme *foxfire* la lumière produite par les champignons en forêt la nuit.

Guillot, dans son « *Dictionnaire des Champignons* », indique que la lueur des rhizomorphes de l'armillaire couleur de miel permettait aux soldats de la Première Guerre mondiale de lire les lettres et titres de journaux. Les poilus pouvaient lire les gros caractères des journaux grâce aux mycéliums des armillaires qui poussaient en quantité sur les poteaux de soutènement (Jean-Pierre Méra). *Omphalotus illudens* est connu également pour la phosphorescence de ses lames.



Rhizomorphes d'armillaire sur une grosse racine

Lors de la Première Guerre mondiale, on a recouvert de bâches de toile opaque des billes de bois lumineuses à cause d'une atteinte par des rhyzomorphes d'armillaire de crainte qu'elles ne servent de repères ou de cibles à l'aviation nazie.

Dans chaque escadrille française, les pilotes étaient libres d'apposer leur propre écusson ! Une amanite phalloïde a été peinte sur les avions de l'une d'entre elles.



1920

Apparition dans les Vosges d'un champignon jusqu'alors inconnu : *Anthurus archerii*.

Découvert en 1860 en Tasmanie, ce champignon a été introduit en France pendant la Première Guerre mondiale. Des caisses de munitions ainsi que des chevaux avaient été amenés de Nouvelle-Zélande du côté de Saint-Dié. Mais une deuxième hypothèse est aussi soutenue. Des balles de laine venues d'Australie étaient importées dans une usine de filature de Raon l'Etape. L'usine Amos, grande manufacture de filature de la ville, était évacuée la nuit du 25 août 1914, laissant des balles de laine sans emploi.



1928

Après quelques jours de vacances, le docteur Alexander Fleming (1881-1953), de retour à son laboratoire du St. Mary's Hospital à Londres, retrouva les boîtes dans lesquelles il cultivait des staphylocoques envahies par un feutrage blanc-verdâtre. Elles avaient été colonisées par un champignon microscopique, *Penicillium notatum*, qu'utilisait un autre chercheur.

Il se rendit vite compte que les staphylocoques ne se développaient plus à proximité de ce feutrage.

Il en conclut qu'une substance élaborée par le champignon en était responsable ; il lui donna le nom de pénicilline. Toutefois, Fleming et ses collègues ne parviennent pas à séparer le principe actif de la moisissure.

1930

En Ukraine, des centaines de milliers de chevaux de l'armée stalinienne ont été décimés par une pathologie, la « stachybotryotoxicose » regroupant pancytopenie, syndrome neurologique, surinfections diverses, et décès. *Stachybotrys chartarum* avait contaminé le foin dont se nourrissaient les chevaux.

1935

Des chimistes allemands annoncent la découverte du premier médicament antibactérien efficace, le Prontosil, de la famille des sulfamides. Quand il apprend la nouvelle, Fleming prend conscience qu'avec sa pénicilline il possède un produit similaire (et peut-être meilleur).

A l'université d'Oxford, la pénicilline est isolée pour la première fois par Ernst Chain, un réfugié allemand, avant d'être testée sur des souris au tout début de la Seconde Guerre mondiale. Subventionné par la fondation Rockefeller américaine, Chain commence ses travaux guidé par le seul intérêt scientifique. Il réussit la séparation chimique de la pénicilline qui avait jusque-là tenu en échec les biochimistes. Il montre également que des souris, inoculées avec la pénicilline ainsi isolée, n'ont pas de réactions indésirables. Il réussit enfin à intéresser le patron de son laboratoire, Howard Florey, qui pressent les possibilités thérapeutiques d'un tel produit. Une méthode de culture de la moisissure est mise au point, puis des moyens de purification du médicament.

Eric MICHON

Suite dans le prochain numéro

Références bibliographiques : voir dans le prochain numéro

Quelques conseils aux cueilleurs de champignons



Utiliser de préférence un **panier**. Jamais de sacs en plastique car les champignons y macèrent et deviennent rapidement toxiques !

Cueillir les champignons entiers en utilisant un **couteau** comme **levier** (si besoin) et en les ramassant délicatement sans trop remuer les sols.

Cueillir les champignons **entiers** et en **bon état** pour avoir tous leurs **caractères distinctifs** afin de permettre leur identification par une **société mycologique** ou éventuellement par un pharmacien.



Ne cueillir que la quantité admise par la loi (cinq litres par personne et par jour).

Ne pas cueillir les exemplaires trop petits ou trop vieux dont l'identification sera difficile. De toutes façons les trop vieux sont toxiques.

Après la cueillette, recouvrir le trou afin de protéger le mycélium (partie souterraine vivace).



Ne pas piétiner les champignons qu'ils soient bons ou mauvais, connus ou inconnus, car ils servent de nourriture aux animaux et participent à la dégradation des bois morts.

Les champignons et les arbres se donnent réciproquement des principes nutritifs, ils sont des éléments essentiels de la forêt.

Ne pas cueillir de champignons près de sites pollués (bords de routes, décharges, rejets industriels, etc.), car ils concentrent les polluants et les métaux lourds.

Dans son panier, ne pas mélanger les différentes espèces de champignons, utiliser des sacs en papier ou des boîtes.

Attention aux risques de confusion en cueillant des champignons qui se ressemblent.



Tricholoma pardinum



Tricholoma orirubens

Faire cuire les champignons dans les meilleurs délais après la cueillette et suffisamment longtemps (au moins une 1/2 heure) pour éliminer les toxines qu'ils peuvent contenir.

Les manger de préférence au repas de midi, en petites quantités et éviter de renouveler l'expérience dans la même semaine.

Éviter d'en faire manger aux enfants de moins de 10 ans ou de moins de 30 kilos et aux femmes enceintes.

ATTENTION, si après la consommation de champignons on a des douleurs abdominales ou des nausées, appeler le Centre Antipoison n° **04 72 11 69 11** à Lyon.

RESPECTER LA NATURE

Ne pas pénétrer dans les terrains privés, clos, ou dans les prairies et champs herbeux.

Ne pas dégrader les plantations et les cultures ; ne pas déranger les troupeaux et les animaux domestiques.

Ne pas emmener de chiens dans la forêt afin de ne pas déranger les animaux sauvages surtout au printemps (période des naissances) et respecter la législation en vigueur.

EN FORÊT, ATTENTION à la maladie de LYME (ou borréliose) transmise par les tiques, et au ténia échinocoque du renard (ou échinococcose) transmis par les excréments du renard.



Cet article fait l'objet d'un panneau présenté lors des expositions.

Claudine VICHERD

Flammulina fennae Bas

Décrite par Bas en 1983, cette espèce rare semble peu connue des mycologues français.

Recensée lors du stage 2016 de la SMD à Habère-Poche, à l'extrémité est du lac de Vallon (alt. 1 100 m).

Une cinquantaine d'espèces disposées en plusieurs grappes étagées à la base du tronc et sur les racines enterrées d'un feuillu (aulne ou hêtre).

Bibliographie

Bas, 1983, Persoonia, Vol. 12, Part 1 : 52 (basionyme)

Bas, 1995, Flora Agaricina Neerlandica, 3 : 171

Bon, 1999, Documents mycologiques, mémoire hors série n° 5 (Les Collybio-marasmioides et ressemblants) : 80 (clé dichotomique)

Gaggianese, Nobili, Parrettini & Prim, 1998, Rivista di Micologia, XLI-1 : 53-59 (première récolte en Italie)

Boffelli, 2009, Rivista di Micologia, LII-2 : 155-172

Cetto, 1993, I funghi dal vero, Vol. 7 : 2766

Ludwig, 2000, Pilzkompendium (planche)

Roux, 2006, Mille et un champignons : 548 (commentaire)

Description (R. Garcin)



Chapeau de 2 à 4 cm de diamètre, convexe au début puis plan-convexe, à marge enroulée, vaguement umboné, parfois légèrement creusé au centre, lisse et visqueux par l'humidité, velouté-pruineux par temps sec.

De couleur ocre jaunâtre à ocre roussâtre ou brun ocracé, mais vite décoloré jusqu'à blanchâtre à partir de la marge, souvent maculé de roux ou de brun rouge, rarement de couleur uniforme.

Marge striée par transparence par l'humidité.

Lames moyennement serrées, +/- ventruées, émarginées à largement adnées, blanches à blanc crème, parfois tachées de brun jaune ou de rouille, avec une ou plusieurs lamellules entre chaque lame, très élastiques.

Arête concolore.

Stipes de 5 -12 x 0,5 - 0,8 cm, égaux ou fusiformes à la base, radicants, connés en groupes serrés, brun rougeâtre à presque noirâtre tout en bas, s'éclaircissant progressivement de bas en haut, brun jaunâtre à +/- blanchâtre à l'apex, minutieusement velouté à subtomenteux sur toute la longueur.

Chair élastique dans le chapeau, blanche ou à peine jaunâtre au disque, brun rouge sombre dans le pied.

Odeur fruitée - Saveur astringente ou douce.

Spores ellipsoïdes, de 6-8 x 4-5 μ (Q = 1,4-1,8), lisses, hyalines, à parois minces, guttulées.

Basides tétrasporiques, de 30-40 x 5-7 μ .

Cheilocystides de formes variables, lagéniformes, parfois irrégulièrement utriformes ou ventruées-fusifformes.

Pleurocystides rares, sensiblement identiques aux cheilocystides.

Piléocystides nombreuses au centre du chapeau, irrégulièrement lagéniformes, parfois septées.

Hyphe de l'épicutis bouclées.

Flammulina fennae diffère de *Flammulina velutipes* par des spores plus petites, une poussée plus précoce et par des carpophores plus élancés, avec des chapeaux plus pâles, voire blanchâtres, au moins à la marge.

Selon Bas, *Collybia velutipes* variété *lactea* décrit par Kühner & Romagnesi dans la flore analytique, pourrait correspondre à *Flammulina fennae*.

Position des auteurs

- Diagnose et description originale de Bas en 1983 (Persoonia, vol. 12-1, p. 52)

- Cetto en 1993 (I Funghi dal vero, T. 7 n° 2766) : photo non ressemblante avec nos exemplaires plus grêles et en grosses touffes.

- Gaggianese et al. en 1998 (Rivista di Micologia, XLI-1, p. 53) donnent une description complète de *Flammulina fennae* mais la photo, comme celle de Cetto, ne correspond pas à nos exemplaires.

- Boffelli en 2009 (Rivista di Micologia, LII-2, p. 155) reprend une description complète avec une excellente photo parfaitement conforme à nos exemplaires.

- Ludwig en 2000 (Pilzkompodium) : planche en couleur.

Chez les auteurs français

- Aucune description complète dans la littérature consultée à la bibliothèque de Grenoble.

- Commentaire de Pierre Roux (Mille et un champignons, p. 548) : chapeau qui devient blanchâtre avec le centre ocracé. Habitat sur racines ou brindilles fortement enterrées et épicutis à hyphes non ramifiées.

- Clé dichotomique de Bon (Documents mycologiques – Mémoire hors série n° 5, p. 80) dans laquelle il décrit une espèce non cespiteuse.

- Description sommaire de P. Tanchaud sur Internet pour une espèce non cespiteuse :

« La seule récolte en notre possession de cette rare espèce a été réalisée en octobre 2012, sur un tronc pourrissant de sureau à St Amant de Nouère (16). Les chapeaux atteignaient au plus 24 mm.. Les spores contrôlées mesuraient 6-8 x 3,5-4,5 µm. Nous nous sommes longuement interrogés pour savoir si nous n'étions pas en présence de *F. velutipes* var. *lactea*, mais cette variété possède un stipe plus pâle à base légèrement brunissante avec l'âge (alors que tous nos exemplaires possédaient un stipe nettement sombre) et des spores plus cylindriques (comme le type) ».



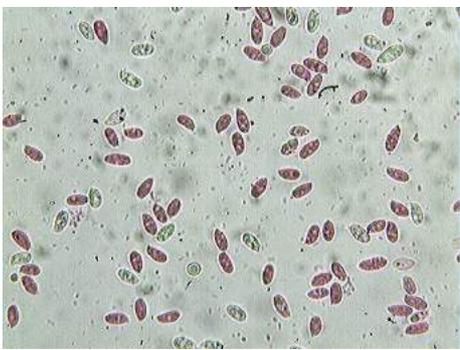
Photo Suzanne CHARDON



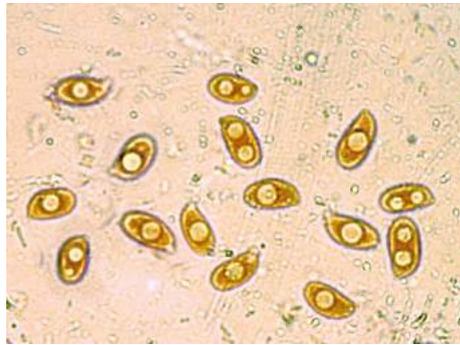
Photo Emile BAUSSAN



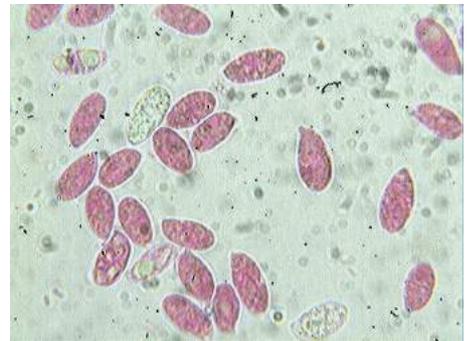
Cystides



Spores (x 400)



Spores (x 1000)



Robert GARCIN

Le Genre **Flammulina**

Sporée blanche



Espèces lignicoles

- Silhouette collybioïde
- Parfois en touffes
- Lames adnées ou émarginées
- Consistance assez coriace
- Pied **velouté** par des poils courts



Quelques hyméniums particuliers



A - Lames bifides
du latin *findere* (fendre),
lames fendues en deux



B - Lames fourchues



C - Lames anastomosée



D et E - Lames interveinées (réunies entre elles)



F - Lames à arêtes denticulées



G - Lames décurrentes par une dent



H - Lames collariées



I - Lames plissées, crispées



J - Pores labyrinthés



K - Pores hexagonaux
(en nid d'abeille)

- A** = *Schizophyllum commune*
B = *Hygrophoropsis aurantiaca*
C = *Paxillus involutus*
D = *Cuphophyllum colemannianus*
E = *Mycena galericulata*
F = *Neolentinus adhaerens*
Lentinellus ursinus
G = *Mycena flos-nivium*
H = *Marasmius rotula*
I = *Plicaturopsis crispa*
J = *Daedalea quercina*
K = *Hexagonia nitida*



A - Schizophyllum commune



B - Hygrophoropsis aurantiaca



C - Paxillus involutus



D - Cuphophyllus colemannianus



E - Mycena galericulata



F - Neolentinus adhaerens



F - Lentinellus ursinus



G - Mycena flos-nivium



H - Marasmius rotula



J - Daedalea quercina



I - Plicaturopsis crispa



K - Hexagonia nitida

Retour sur les activités 2016

Inventaire mycologique du Marais de Montfort

Fin décembre 2014, la Société Mycologique du Dauphiné a été sollicitée par Roger Marciau, responsable des études et suivis au Conservatoire d'espaces naturels - Isère - AVENIR, pour un inventaire mycologique du Marais de Montfort.

Un contrat a été signé entre le Conseil général de l'Isère et la Société Mycologique du Dauphiné.

Évelyne Tardy, présidente, a mis sur ce projet une équipe avec Robert Garcin, Jean Debroux, Charles Rougier, Suzanne Chardon, Évelyne Tardy, Michel Boijoux, Bernadette Brunet, Dominique Lavoipierre et Claudine Vicherd.

Le Marais de Montfort, au pied de la Dent de Crolles, l'un des derniers marais tourbeux du Grésivaudan, avait fait l'objet d'un premier inventaire mycologique effectué en 2000/2001 par le mycologue Pierre-Arthur Moreau qui, agissant seul, a conclu dans son rapport, que « *le site du Marais de Montfort ne présente pas actuellement d'intérêt mycologique* ». Le projet devait donner suite à ce premier recensement.

Notre travail, quinze ans après, a démarré le 20 janvier 2015.

Une répartition cartographique des zones à prospecter a été établie, afin de distinguer les parcelles ayant des particularités distinctes. Huit zones ont été retenues.

Il nous a été demandé un inventaire le plus exhaustif possible des espèces déterminables macroscopiquement, pour rester abordable aux néophytes avec des espèces courantes, ayant pour consigne de ne pas se limiter aux espèces spécifiques des zones humides.

De ce fait, le protocole de recherche a impliqué un plus grand nombre de visites espacées sur une période d'au moins douze mois réparties au fil des saisons. C'est ainsi que 14 sorties ont été effectuées et 146 espèces de champignons supérieurs, dont certaines espèces rares, qui méritent d'être protégées, ont été recensées. Chaque sortie a fait l'objet d'un compte-rendu détaillé des espèces récoltées, avec une description macroscopique et microscopique des espèces nouvelles. Une fiche technique complète avec photographies des caractères microscopiques a été rédigée pour les espèces les plus intéressantes.

Toutes ces données ont été portées sur un tableau (Excel) avec, dans un souci de continuité, une présentation similaire à celle proposée par Pierre-Arthur Moreau dans son inventaire de 2000-2001. Différents tableaux et un catalogue illustré des espèces recensées ont complété ce document de 133 pages.

Il est à noter que l'été 2015, particulièrement sec, ne nous a pas permis de comparer nos résultats avec ceux de l'inventaire de Pierre-Arthur Moreau. Pour avoir un inventaire plus complet, il aurait été intéressant, en 2016, de pouvoir prospecter à nouveau les différentes zones (zones de fauche, aulnaies, saulaies et bétulaies) difficilement pénétrables en 2015 ; mais, vu la grande sécheresse de l'été 2016, une telle prospection nous a paru inutile. De plus, il aurait été pertinent de comparer cet inventaire avec la liste rouge nationale des espèces à protéger, espèces menacées d'extinction ou sensibles, mais cette liste était en cours d'élaboration.

Certes, ce site n'est pas foisonnant en matière de champignons, mais considérant ses caractéristiques de marais, il s'avère très intéressant et peut servir d'indicateur très utile dans l'étude des changements qui s'opèrent au fil du temps dans notre milieu.

Évelyne TARDY

Stage mycologique d'automne

Cette année, notre stage a eu lieu, du 30 septembre au 2 octobre, dans la vallée verte à Habère-Poche en Haute Savoie. Il a réuni 37 adhérents.

Nos mycologues étaient arrivés dès le jeudi 29 septembre pour travailler mais les conditions météorologiques particulières de l'année les ont contraints à changer de programme. En effet, cette région habituellement très riche du point de vue mycologique a été elle aussi touchée par la sécheresse estivale et ils ont donc été obligés de faire de la prospection afin que nous puissions avoir du matériel à étudier. Une nouvelle fois ils ont donc privilégié l'intérêt collectif et nous les remercions chaleureusement.

La cueillette du premier jour a été faite au lac de Vallon, lac formé en 1943 par un éboulement de terrain qui a enseveli le hameau. Ce site magnifique s'est révélé relativement riche et la répartition en trois groupes a permis de cueillir un nombre très correct d'espèces. Il nous a également réservé un grand plaisir mycologique avec la découverte d'une touffe de *Flammulina fennae*, espèce particulièrement rare qui est par ailleurs décrite dans ce bulletin par Robert Garcin.

Le deuxième jour nous avons exploré le col du Cou. La forêt était bien sèche et peu « garnie ». Ce déficit mycologique s'est révélé finalement très pédagogique puisque nous avons pu étudier in situ les espèces rencontrées avant l'arrivée de la pluie. En effet, les prévisions météorologiques se sont révélées exactes puisque la pluie est arrivée à la fin de notre pique-nique et s'est prolongée jusqu'au dimanche matin.

Le dimanche matin certains ont pu sortir pour la troisième fois, explorer les sites librement tandis que d'autres ont préféré travailler en salle : détermination et microscopie.

L'hébergement et la restauration ont été appréciés par la majorité des stagiaires, ainsi que la nouvelle formule inaugurée cette année qui nous a permis d'avoir une journée complète sur place.

Ce stage bien encadré par Robert, Émile, Charles et Jean (notre grand organisateur) nous a fait progresser dans nos connaissances mycologiques, dans une ambiance très sympathique et conviviale.

Bernadette BRUNET



Les expositions de 2016

Comme chaque année, depuis des décennies, la Société Mycologique du Dauphiné a présenté au public trois expositions de champignons. La première a été tenue au Pinet d'Uriage, les 17 et 18 septembre, une semaine avant celle de Grenoble, le samedi et le dimanche suivants. La troisième était le centre d'intérêt de la Foire aux champignons de Meylan du samedi 15 octobre.

C'est l'exposition de Grenoble, à l'Hôtel de Ville, boulevard Jean-Pain (*), qui a habituellement le plus de visiteurs. Cette année, il leur a été proposé des exemplaires de quelque 300 espèces fongiques et des attractions pédagogiques, plus abondantes et variées que par le passé. Le responsable de cette exposition, Gilles Bonnet-Machot, a été aidé par une quarantaine de membres, qui sont allés, très loin et très haut, chercher les champignons requis pour ce type d'événement et qui ont participé à l'organisation et à l'animation de cette activité importante.

(*) Jean Pain a été le président fondateur de la Société Mycologique du Dauphiné en 1935.

Programme d'activités 2017

À la Société Mycologique du Dauphiné, des mycologues expérimentés, qui disposent de moyens matériels appropriés, sont à la disposition des personnes qui souhaitent en savoir plus sur le monde passionnant et mystérieux des champignons.

Fondée en 1935, la Société Mycologique du Dauphiné assume une fonction importante dans la cité en diffusant, dans son domaine d'intérêt, une information de qualité en matière de santé publique, et en participant chaque automne au contrôle des champignons mis en vente sur la commune de Grenoble.

Identification des champignons

Toute personne peut faire identifier, le lundi soir, à la Société Mycologique du Dauphiné, des champignons cueillis au cours de sorties du dimanche ou du lundi.

Ces champignons doivent être rangés dans des contenants appropriés (ce qui exclut les sacs de plastique) de manière à ne pas mélanger les différentes espèces ; ils doivent être en bon état et complets (le pied ou stipe doit être entier, c'est-à-dire qu'il ne faut pas l'avoir coupé). Un champignon sera plus facilement identifié s'il a été peu manipulé et si son biotope est connu (terrain ouvert ou forêt et, s'il y a lieu, type d'arbres à proximité, etc.).

Permanences : le lundi à partir de 19h00

Adhésion 2017

L'adhésion à la Société Mycologique du Dauphiné donne accès à toutes les activités et coûte 15 euros par personne (20 euros pour un couple). Un supplément de 20 euros permet d'adhérer à la Fédération mycologique et botanique Dauphiné Savoie (FMBDS).

Le bulletin d'adhésion est accessible sur le site www.smd38.fr où il peut être copié.

Conférences (ouvertes à tous)

Quatre conférences sont proposées aux membres de la Société Mycologique du Dauphiné au cours du premier semestre de l'année 2017. D'autres seront inscrites au programme de l'automne. Chacune débutera à 20h00 dans la salle principale, deuxième étage, 24 Quai de France, à Grenoble.

Lundi 23 janvier 2017, Amycoforest, par Bruno Rolland.

Lundi 13 février 2017, Les Galles, par Gérard Collomb.

Lundi 6 mars 2017, Les Champignons de printemps, par Gilles Bonnet-Machot, Robert Garcin et Charles Rougier.

Lundi 15 mai 2017, Une Clé pour les cortinaires, par André Tartarat.

Votre photo pour la couverture du bulletin n°9

**Vous photographiez des champignons ?
Vous pouvez faire la « Une » du Bulletin n°9 de la SMD en 2018.**

Les critères de sélection seront l'originalité de la photo, son esthétique et sa qualité technique.

Date limite de l'envoi : 31 octobre 2017.

Par courrier au siège ou par messagerie électronique : ccphoto.smd38@gmail.com

Sorties d'étude sur le terrain (réservées aux sociétaires)

Des sorties d'étude sur le terrain seront organisées au cours de l'année 2017 réparties sur les deux semestres. Cinq de ces sorties sont au programme des activités du premier semestre. Ces sorties, à visée pédagogique, sont réservées aux membres de la SMD.

Les personnes qui participent à ces sorties doivent s'équiper de façon adéquate (vêtements appropriés, chaussures solides, gilet fluo de repérage, couteau, panier pour ranger les champignons à identifier, crayon, carnet, etc.).

Le rassemblement pour les sorties se fait à l'extrémité sud du parc de stationnement du supermarché Casino d'Échirolles et le départ vers le lieu de cueillette se fait à 8h30 précises après l'organisation du covoiturage.

Pour des précisions additionnelles, consultez, la veille, le site internet www.smd38.fr !

Jeudi 16 mars 2017. Responsables : Jean Debroux et Charles Rougier.

Vendredi 14 avril 2017. Responsables : Dominique Lavoipierre, Jocelyne Sergent et Claudine Vicherd.

Samedi 29 avril 2017. Responsables : Gilles Bonnet-Machot et Robert Garcin.

Dimanche 21 mai 2017. Responsables : Robert Garcin, François Pierre et Nathalie Szylowicz.

Jeudi 1 juin 2017. Responsables : Michel Hamaide et André Tartarat.

Pour les dates des sorties de l'automne 2017, consultez le site internet www.smd38.fr.

Gilet de sécurité

Le Conseil d'administration demande que les participants aux sorties soient équipés, pour des raisons de sécurité, de gilets fluo couleur orange.

Expositions (ouvertes à tous)

Samedi 30 septembre et dimanche 1 octobre 2017 : Grenoble (Hôtel de ville).

Samedi 14 octobre 2017 : Meylan (Place de la Louisiane).

Stage de formation (réservé aux sociétaires)

Chaque année, la Société Mycologique du Dauphiné propose à ses membres un stage d'approfondissement d'une durée de deux ou trois jours.

Le stage 2017 aura lieu à Lamoura dans le Jura, du 6 au 8 octobre 2017.

Le nombre d'inscriptions au stage est limité à trente (30). Les modalités d'inscription apparaîtront sur le site internet de la société (www.smd38.fr).

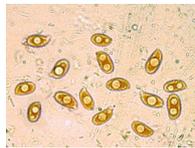
Sorties d'étude



Col de la Croix de Fer



Microscopie



Détermination

